



La clinique de Trarieux a été construite dans les années trente.

3^e ARRONDISSEMENT

L'ex-clinique de Trarieux, une reconversion sensible

Son activité partle au Médipôle de Villeurbanne, la clinique Eugène-André, sur la hutte de Montchat (Lyon 3^e), va être transformée en projet immobilier. Mais avec un parc Chambovet de 5,2 hectares et un bâtiment principal réalisé dans les années trente par Gabriel Deveraux, le sujet est « touchy ». Les murs appartiennent à la Mutuelle française du Rhône et sont en passe d'être vendus au profit d'un projet porté par l'Adim – filiale de Vinci – et Urbalia. L'association J'aime Montchat veille au grain, inquiète d'une densification et de voir les hauteurs augmenter. Et demande, en attendant la signature du

PLU-H, la mise au point d'une OAP (Orientation d'aménagement et de programmation). Une demande soutenue par l'élu d'opposition du 3^e, Pierre Bérat. « Les constructions inquiètent, c'est un site emblématique de grande qualité. Il faut s'assurer que le PLU fixe des orientations compatibles ».

La maire du 3^e Catherine Panassier opine, mais corrige : « On est partis d'un projet qui était trop dense et que l'on a retravaillé à la baisse. Une OAP, ce n'est pas une demande idiote, mais c'était trop tard ». Maire comme MPR certifient avoir veillé au respect du site. Le bâtiment historique sera conservé, certaines extensions récentes seront démolies pour faire place

à des bâtiments neufs qui n'excéderont pas 13 mètres (le bâtiment principal pointe à 22). Quatre à cinq bâtiments seront créés, du logement haut de gamme accompagné de social.

« Nous avons encore très récemment retravaillé avec le promoteur pour vérifier que l'ensemble des petits immeubles seraient parfaitement insérés, et du coup, nous en avons supprimé un », ajoute la maire.

Une centaine d'arbres sera plantée, « et l'on a même fait intervenir l'ONF pour la préservation végétale et animale », prend soin de préciser Laurent Putzu, directeur de l'Adim de Villeurbanne. Le site devrait en outre accueillir 35 appartements pour personnes âgées valides et un service de proximité à destination des familles. **DAVID GOSSART**



TRIBUNE DE LYON N° 698 _ DU 25 AVRIL AU 1^{er} MAI 2019

Trop tard ? Pourquoi de tels propos à ce stade de nos discussions et du processus d'élaboration du nouveau PLU-H ?

Nous sommes toujours dans la période qui se situe entre la remise du rapport de la commission d'enquête sur le projet de PLU-H et l'adoption du nouveau PLU-H par la Métropole. Cette dernière, en liaison avec la Ville, peut encore tout à fait rédiger une OAP à insérer au PLU-H.

Cette OAP, légitimement réclamée depuis plusieurs mois déjà, viendrait matérialiser une prise en compte légitime des conclusions de l'enquête publique et donc de l'expression démocratiquement recueillie des habitants de Montchat (notamment, ils ont massivement manifesté leur volonté de revenir à un PLU-H limitant les hauteurs des nouvelles constructions à 7 m sur tout le site, comme cela est le cas pour le secteur pavillonnaire avoisinant).